



ZAC de la Torche 37 rue des Pierres Missigault
28630 BARJOUVILLE
Tél : 02 37 34 26 33 Email : roc-eclerc.28@funeraire28.fr
Habilitation : 22 28 0055 - SIRET : 50273931100046

Devis n° CCT004659

Notre référence PCT004267
En date du 06/02/2025
Suivi par BRAIZAT Sabrina
Tél du client

MAIRIE (devis type)
France

Obsèques de Monsieur X

Mise en bière - En local
Départ (fermeture de cercueil au préalable) - En local
Inhumation - En local

Mise en bière locale, inhumation locale sans cérémonie (15kms autour de notre agence).

Non compris : Transport avant mise en bière, toilette, funérarium, concession, culte, écusson d'identité, frais tiers et vacation divers...

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		189,00		
Démarches et formalités	20,00	189,00		
Cercueil et accessoires		634,00		
* Cercueil ordinaire peuplier clair, choix 4, épaisseur 18mm, forme parisienne. équipé de 4 poignées simples en plastique, plaque gravée avec l'identité du défunt, bac biodégradable.	20,00	634,00		
Total cercueil et accessoires : 634.00 € TTC				
Mise en bière et fermeture du cercueil		58,00		
2 Porteurs pour la mise en bière	20,00	58,00		
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		235,00		
* Corbillard funéraire	10,00	235,00		
Cérémonie funéraire		464,00		
4 Porteurs pour la cérémonie (dont un maître de cérémonie présent aux différentes étapes de la cérémonie - hors mise en place d'urne /dispersion)	20,00	464,00		
Inhumation		614,00		
* Creusement et comblement de fosse 1 place (Tarif sous réserve du passage des engins mécaniques)	20,00	614,00		
Total fournitures et services TTC		2 194,00	0,00	0,00

* Prestations, fournitures et mentions obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction
soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.



ZAC de la Torche 37 rue des Pierres Missigault
28630 BARJOUVILLE
Tél : 02 37 34 26 33 Email : roc-eclerc.28@funeraire28.fr
Habilitation : 22 28 0055 - SIRET : 50273931100046

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis.
Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

- 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
- 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	1 632,50	326,50
10,00	213,64	21,36

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
1 846,14	347,86	2 194,00

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande (devis valable 3 mois) et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance ou 50% à la commande, le solde à la réception de la facture. Tout retard de paiement, selon la loi n°2008-778 du 4 août 2008 et la N.R.E du 15 mai 2001, entraînera les pénalités suivantes: 3 fois le taux d'intérêt légal au titre des intérêts de retard (taux défini par l'article L312-2 du code monétaire et financier), 15% ht de la somme due au titre de la clause pénale sans être inférieur à 45 € (Art. 1152 et 1226 du Code Civil), frais administratifs et de recouvrement. Tout litige relève de la compétence des Tribunaux de Chartres.

Devis établi le 06/02/2025, valable 90 jours à compter du 06/02/2025

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"



ZAC de la Torche 37 rue des Pierres Missigault
28630 BARJOUVILLE
Tél : 02 37 34 26 33 Email : roc-eclerc.28@funeraire28.fr
Habilitation : 22 28 0055 - SIRET : 50273931100046

Devis n° CCT004660

Notre référence PCT004268
En date du 06/02/2025
Suivi par BRAIZAT Sabrina
Tél du client

MAIRIE (devis type)
France

Obsèques de Monsieur X

Mise en bière - En local
Départ (fermeture de cercueil au préalable) - En local
Arrivée crématorium - Crématorium de Mainvilliers 10bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS
Mise à la flamme (crémation) - Crématorium de Mainvilliers 10bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS
Dispersion des cendres - Crématorium de Mainvilliers 10bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS

Mise en bière locale sans cérémonie, crémation et dispersion au jardin du souvenir du crématorium de Mainvilliers.

Non compris : Transport avant mise en bière, toilette, funérarium, concession, culte, écusson d'identité, frais tiers et vacation divers...

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		189,00		20,00
Démarches et formalités	20,00	189,00		
1 Vacation(s) de police (provision) (Vacation de la commune)	0,00			20,00
Cercueil et accessoires		634,00		
* Cercueil ordinaire peuplier clair, choix 4, épaisseur 18mm, forme parisienne. équipé de 4 poignées simples en plastique, plaque gravée avec l'identité du défunt, bac biodégradable.	20,00	634,00		
Total cercueil et accessoires : 634.00 € TTC				
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		235,00		
* Corbillard funéraire	10,00	235,00		
Cérémonie funéraire		348,00		
2 Porteurs pour la mise en bière, le départ et le transport.	20,00	348,00		
Crémation		0,00		1 046,57
* Dispersoir pour cendres fourni par le crématorium.	20,00	0,00		
Frais de crémation (provision) (Crématorium de Mainvilliers 10 bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS) Sans salle de recueillement.	0,00			970,78
Frais de dispersion des cendres au Jardin du Souvenir (provision) (Crématorium de Mainvilliers 10 bis, rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS)	0,00			75,79
Autre				,00
Guide de démarches administratives après décès OFFERT par votre agence Roc Eclerc	20,00			0,00



ZAC de la Torche 37 rue des Pierres Missigault
28630 BARJOUVILLE
Tél : 02 37 34 26 33 Email : roc-eclerc.28@funeraire28.fr
Habilitation : 22 28 0055 - SIRET: 50273931100046

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaire s optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
		1 406,00	0,00	1 066,57
Total fournitures et services TTC				

* Prestations, fournitures et mentions obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction
soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	975,83	195,17
10,00	213,64	21,36
0,00	1 066,57	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 256,04	216,53	2 472,57

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande (devis valable 3 mois) et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance ou 50% à la commande, le solde à la réception de la facture. Tout retard de paiement, selon la loi n°2008-778 du 4 août 2008 et la N.R.E du 15 mai 2001, entraînera les pénalités suivantes: 3 fois le taux d'intérêt légal au titre des intérêts de retard (taux défini par l'article L312-2 du code monétaire et financier), 15% ht de la somme due au titre de la clause pénale sans être inférieur à 45 € (Art. 1152 et 1226 du Code Civil), frais administratifs et de recouvrement. Tout litige relève de la compétence des Tribunaux de Chartres.

Devis établi le 06/02/2025, valable 90 jours à compter du 06/02/2025

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"